



Bulletin de salaire négatif

Par mayan

Bonjour,

J'ai été en arrêt de travail durant un peu plus de 2 mois avant d'être licenciée pour inaptitude. Arrêt de 2 mois, puis 20 jours d'inaptitude

Sur mon dernier bulletin de salaire, apparait

- + salaire de base
- retenue e/s
- abs inaptitude médicale
- absence maladie
- + ind comp hrs sup
- + ind comp CP
- + ind comp CP en cours

Si j'enlève mes indemnités liées au licenciement, mon brut est négatif.
Est ce normal?

Par Isadore

Bonjour,

Il est possible que vous ayez une dette envers votre employeur suite à un trop perçu. Faites vérifier le compte par un syndicat, ou postez une copie complètement anonymisée du document sur le forum.

Par mayan

merci pour votre retour!

Par AGeorges

Bonsoir Mayan,

Puisque tout cela a duré TROIS mois, il conviendrait de ne pas vérifier QUE le bulletin du dernier mois.

Si vous avez par ailleurs touché des IJSS, cela peut aussi devoir être pris en compte.

Un bulletin de salaire mensuel pouvant être utilisé pour régulariser les mois passés, avoir un "salaire" négatif n'est pas forcément anormal.